



Communiqué de presse

Montrouge, le 6 août 2026

AUGMENTATION DE CAPITAL 2026 RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

L'augmentation de capital de Crédit Agricole S.A. réservée aux plus de 190 000 salariés et anciens salariés¹ du groupe Crédit Agricole (ACR 2026), dont la période de souscription s'est déroulée du 24 juin au 8 juillet 2026 a enregistré une participation de plus de 53 000 collaborateurs en France et à l'international. Les demandes de souscription ayant dépassé le nombre d'actions alloué à l'offre par le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. (32 millions d'actions), les ordres les plus élevés ont dû être plafonnés afin de respecter cette enveloppe.

La formule d'investissement proposait un prix de souscription comprenant une décote de 20% sur le prix de l'action, calculé selon la moyenne arithmétique des cours d'ouverture de l'action entre le 26 mai et le 22 juin 2026 inclus. L'émission et la livraison des actions nouvelles devraient intervenir le 27 août prochain.

L'ACR 2026 sera associée à une opération de rachat d'actions visant à compenser son effet dilutif, sous réserve de l'autorisation de la BCE. Les augmentations de capital réservées s'inscrivent dans la politique de participation des salariés à la performance financière du Groupe.

¹salariés d'une ancienneté d'au moins trois mois en France et dans 24 pays à l'international, et anciens salariés retraités, ayant conservé leurs avoirs dans leur PEE en France

Contacts presse Crédit Agricole S.A.

Olivier Tassain : 06 75 90 26 66 – olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

Contacts actionnaires individuels

Numéro vert France : 0 800 00777 - relation@actionnaires.credit-agricole.com

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com

 [@Credit_Agricole](https://twitter.com/Credit_Agricole)  [Groupe Crédit Agricole](https://www.linkedin.com/company/groupe-credit-agricole)